



SPL EBCS - SEBCS

## Consultation sur le projet de PLU I de la Communauté de Communes NESTE BAROUSSE

### *Avis réseau ASSAINISSEMENT COLLECTIF*

Le tableau ci-dessous récapitule par commune et par zonage d'urbanisation du PLUi seulement les avis avec remarques ou réserves sur la desserte du réseau d'Assainissement Collectif.

Les autres communes ou secteur de zonage sont desservis en Assainissement Collectif et par conséquent les projets seront raccordables.

Commune	Zone	Secteur – Lieu dit	Avis Favorable Favorable avec réserve Défavorable	Commentaires ou Réserves
BERTREN	0.13 – 0.21	Centre bourg	Favorable avec réserve	Raccordement des zones 0.13 et 0.21 via une servitude de passage à mettre en place sur la parcelle 795
BERTREN	1AU	Subervielle	Favorable avec réserve	Extension de réseau à prévoir sur voie communale de subervielle – poste de refoulement à prévoir pour la partie Sud de la zone.
LOURES BAROUSSE	0.48	VC du Campina	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	AU0.13 - UB0.17	Chemin de St James	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	UB 0.1 -0.7- 0.8-0.11	Rue Nationale	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	UB 0.13- 0.18-0.31	Lespone	Défavorable	Zone non desservie par l'EU collectif – ANC à prévoir.
LOURES BAROUSSE	AU 0.13	Av de Barousse	Favorable	Possibilité de raccordement par l'avenue de la Barousse
LOURES BAROUSSE	UB 0.18	Nord Lande de Dessus	Défavorable	Zone non desservie par l'EU collectif – ANC à prévoir.

LOURES BAROUSSE	UB 0.34	Village	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	AU 0.07	Av de Barbazan	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	AU 0.02	Chemin du Moulia	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
LOURES BAROUSSE	AU 1.2	Sud lotissement Bernissa	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
MAZERES DE NESTE	UB 0.11 - 0.18	PEYREHITTE MIDI	Défavorable	Zone non desservie par l'EU collectif – ANC à prévoir.
MAZERES DE NESTE	UB 0.14	PEYREHITE NORD	Défavorable	Zone non desservie par l'EU collectif – ANC à prévoir.
MAZERES DE NESTE	AU 0.07	Nord Saussets	Favorable avec réserve	Extension de réseau à prévoir sur voie communale du cap de la bielle
SALECHAN	UB 0.1 -0.06- 0.07 -0.15 – 0.27	Route de Luchon	Défavorable	Zone non desservie par l'EU collectif – ANC à prévoir.
SALECHAN	UB 0.11	Camin de Terré	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
SALECHAN	UA 0.16	Camin de Terré	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
SALECHAN	UB 0.43	Camin dera l'aneto	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
SALECHAN	UA 0.21	Camin de Menut	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
SALECHAN	UH 0.13 – 0.15 (dent creuse)	Pelouzan	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle
SALECHAN	UH 0.13 extension	Pelouzan	Favorable	Réseau EU existant au droit de la parcelle



SPL EBCS - SEBCS

## Consultation sur le projet de PLU I de la Communauté de Communes NESTE BAROUSSE

### *Avis réseau EAU POTABLE*

Le tableau ci-dessous récapitule par commune et par zonage d'urbanisation du PLUi seulement les avis avec remarques ou réserves sur la desserte en eau potable.

Commune	Zone	Secteur – Lieu dit	Avis Favorable Favorable avec réserve Défavorable	Commentaires ou Réserves
ANLA	UB	Parcelle A 390 et 386	Favorable	Raccordement depuis e chemin de Lacoume
ANLA	UB	Parcelle A 883	Favorable	Raccordement depuis la route d'Ilheu
ANLA	AU	Parcelle A 902	Favorable	Traversée de route à prévoir
ANLA	UB	Parcelle A 510	Favorable	Traversée de route à prévoir
ANTICHAN	UB	Parcelle A 422	Favorable	
ANTICHAN	UA	Parcelle A 286	Favorable	Renforcement à prévoir depuis la Rue Pichon
ANTICHAN	AU	Parcelle A 458	Favorable	Renforcement du réseau à prévoir chemin de Peyreposte
AVEUX	UA	Parcelle A 578	Favorable	
AVEUX	UA	Parcelles A 561, A 188 et A 562	Favorable	

BERTREN	UA	Parcelle A 813	Favorable	
BERTREN	UB	Parcelle A 510	Favorable	Alimentation depuis la route départementale
BERTREN	AU	Parcelles A 492, 491, 490, 489 et 488	Favorable avec réserve	Conduite d'eau en bord de parcelles A 490 et A 488, à prendre en compte lors de la construction
BRAMEVAQUE	Ug	Parcelles A 309, 310 et 311	Favorable	
CAZARILH	UA	Parcelle A 934	Favorable	Alimentation depuis la route départementale
CAZARILH	UA	Parcelle A 301	Favorable	
CAZARILH	UA	Parcelles A 891 et A 889	Favorable	Alimentation depuis la route d'Ayregan par un branchement long
CAZARILH	UA	Parcelle A 569	Favorable	
CAZARILH	UA	Parcelle A 570	Favorable	Renforcement à prévoir Rue du Cap
CRECHETS	Ug	Parcelle A 176	Favorable	Alimentation depuis la route départementale
CRECHETS	Ug	Parcelle A 164	Favorable	
CRECHETS	Ug	Parcelle A 277	Favorable	
CRECHETS	AU	Parcelles A 188 et A 190	Favorable avec réserve	Présence de canalisations sur les parcelles
ESBAREICH	UA	Parcelle A 1167	Favorable	
ESBAREICH	UA	Parcelles A 781 et 782	Favorable	
ESBAREICH	AU	Parcelles A 1145, A 1147, A 1149, A 1151 et A 566	Favorable avec réserve	Renforcement du réseau d'eau potable à prévoir depuis la rue du Hourcadon

ESBAREICH	UA	Parcelle A 689	Favorable	
ESBAREICH	AU	Parcelles A 831	Favorable	
FERRERE	UB	Parcelle B 132	Favorable	
FERRERE	UB	Parcelle B 398	Favorable	
FERRERE	UB	Parcelle B 126, 125 et 124	Favorable	
GAUDENT	Ug	Parcelle A 175	Favorable avec réserve	Présence d'une canalisation sur la parcelle
GEMBRIE	Ug	Parcelle A 671	Réservé	Parcelle traversée par deux conduites dont une structurante en partie basse (DN 350 A). A prendre en compte lors de la construction
GEMBRIE	AU	Parcelle A 528	Réservé	Parcelle traversée par deux conduites dont une structurante en partie basse (DN 350 A). A prendre en compte lors de la construction
GEMBRIE	Ug	Parcelle A 658	Réservé	Parcelle traversée par deux conduites dont une structurante en partie basse (DN 350 A). A prendre en compte lors de la construction
GEMBRIE	Ug	Parcelle A 393	Réservé	Parcelle traversée par deux conduites dont une structurante en partie basse (DN 350 A). A prendre en compte lors de la construction
GEMBRIE	Ug	Parcelle A 605	Réservé	Parcelle traversée par deux conduites dont une structurante en partie basse (DN 350 A). A prendre en compte lors de la construction
GEMBRIE	UB	Parcelles A 308, 131,132, 130 et 127	Favorable	Alimentation depuis la Route de Troubat en limite de domaine public.
ILHEU	AU	Parcelles A 404 et 530	Favorable	Alimentation depuis la Route de Samuran en limite de domaine public.
IZAOURT	Uh	Parcelle A 446	Favorable avec réserve	Conduite 60 F en limite de propriété. A prendre en compte lors du permis de construire

IZAOURT	AU	Parcelles A 873, A 875, A 127, A 128	Réserve	Conduite 60 F traversant les parcelles A 65, A 66, A 126 et A 128. A prendre en compte lors des permis de construire
IZAOURT	UB	Parcelle A 703	Favorable	Alimentation depuis la route de Loures, en limite de domaine public.
IZAOURT	UB	Parcelle A 219	Favorable	Alimentation depuis la route de Loures, en limite de domaine public.
IZAOURT	UB	Parcelle A 848	Favorable	
IZAOURT	UB	Parcelles A 700 et 663	Favorable	
IZAOURT	UB	Parcelle A 850	Favorable	
IZAOURT	UB	Parcelle A 865	Favorable	Alimentation depuis l'impasse René Marrot, en limite du domaine public
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 265	Favorable	Alimentation depuis la rue du Camping, en limite du domaine public
LOURES BAROUSSE	AU	Parcelles A 563 et 562	Favorable avec réserve	Alimentation des parcelles en limite du domaine public.
LOURES BAROUSSE	AU	Parcelles A 1368 et 1370	Favorable	Alimentation depuis le chemin St James
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 1569	Favorable	
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 1064	Favorable	
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelles A 1028 et 1070	Favorable	
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 741	Favorable	
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelles A 1589 et 1590	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 1317	Favorable	
LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 1156	Favorable	

LOURES BAROUSSE	UB	Parcelle A 1239	Favorable	
MAULEON BAROUSSE	AU	Parcelles A 552, A 145, A 146 et A 543	Favorable avec réserve	Extension et renforcement du réseau d'eau potable à prévoir
MAULEON BAROUSSE	Uh	Parcelle A 518	Favorable	
MAULEON BAROUSSE	Uh	Parcelle A 474	Favorable	
MAULEON BAROUSSE	Uh	Parcelle A 485	Favorable	
MAULEON BAROUSSE	UB	Parcelle A 48	Favorable avec réserve	Présence d'une canalisation sur la partie sud de la parcelle. Implantation de la maison à travailler avec le SEBCS
MAULEON BAROUSSE	UA	Parcelle AB 442	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
MAULEON BAROUSSE	UA	Parcelle AB 443	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
MAULEON BAROUSSE	UA	Parcelle AB 303	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
MAZERES DE NESTE	Uh	Parcelles A 849, A 852, et A 856	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
MAZERES DE NESTE	Uh	Parcelle A 770	Favorable	
MAZERES DE NESTE	AU	Parcelle A 888	Favorable avec réserves	Présence de canalisations sur la parcelle. Implantation des constructions à travailler avec le SEBCS.
MAZERES DE NESTE	UB	Parcelle A 694	Favorable avec réserves	Présence de canalisations sur la parcelle. Implantation de la construction à travailler avec le SEBCS.

MAZERES DE NESTE	UB	Parcelle A 419	Favorable avec réserves	Présence de canalisations sur la parcelle. Implantation de la construction à travailler avec le SEBCS.
MAZERES DE NESTE	UB	Parcelle A 904	Favorable	
OURDE	Uh	Parcelle A 1014	Favorable	
OURDE	Uh	Parcelle A 597	Favorable	
OURDE	Uh	Parcelle A 1050	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 656	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 878	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 806	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 857	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 858	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 619	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 629	Favorable	
SACOUE	UB	Parcelle C 212	Favorable	
SALECHAN	AUY	Parcelle A 1073	Favorable	
SALECHAN	Ug	Parcelles B 605 et B 604	Favorable	
SALECHAN	Uh	Parcelle A 92	Favorable	
SALECHAN	Uh	Parcelle A 905	Favorable	
SALECHAN	Uh	Parcelle A 96	Favorable	
SALECHAN	UB	Parcelle A 736	Favorable	

SALECHAN	UB	Parcelle A 842	Favorable	
SALECHAN	UB	Parcelle A 170	Favorable	
SALECHAN	UB	Parcelles A 147, A 148 et A 149	Favorable	Alimentation depuis le camin dera L'Aneto
SALECHAN	UB	Parcelle A 1047	Favorable	
SALECHAN	UA	Parcelle A 591	Favorable	
SALECHAN	UA	Parcelle A 1019	Favorable	
SALECHAN	UA	Parcelle A 744	Favorable	
SALECHAN	UA	Parcelle A 641	Favorable	
SALECHAN	UA	Parcelle A 663	Favorable	
SALECHAN	UB	Parcelle A 201	Favorable	
SALECHAN	UB	Parcelle A 204	Favorable	
SAMURAN	AU	Parcelles A 89, A 90 et A 237	Favorable	Alimentation en limite du domaine public
SARP	AU	Parcelles A 683, A 717, A 157, A 712 et A 713	Réservé	Présence d'une canalisation structurante du réseau sur les parcelles. Implantation des constructions à travailler avec le SEBCS en amont de toute demande d'urbanisme
SIRADAN	AU	Parcelles A 163, A 884 et A 1101	Favorable	
SIRADAN	UB	Parcelle A 169	Favorable	
SIRADAN	UB	Parcelles A 168 et A 193	Favorable	Alimentation en limite du domaine public

SIRADAN	UB	Parcelles A 175 et A 176	Favorable	
SIRADAN	UB	Parcelle A 178	Favorable	
SIRADAN	UB	Parcelles A 180 et A181	Favorable	
SIRADAN	AU	Parcelles A 1095, A 1093, A 183 et A 1167	Favorable	
SIRADAN	AU	Parcelle A 220	Favorable	
SIRADAN	Uh	Parcelle A 303	Favorable	
SOST	UE	Parcelles A 379 et A 281	Favorable	
SOST	AU	Parcelle A 356, A 357 et A 358	Favorable	
SOST	AU	Parcelle A 109	Favorable	Alimentation depuis la route départementale, en limite de domaine public
SOST	AU	Parcelles A 1081 et A 1071	Favorable	
SOST	UB	Parcelle A 114	Favorable	
SOST	UB	Parcelle A 115 et A 116	Favorable	
SOST	UB	Parcelle A 81	Favorable	
SAINTE MARIE	Uh	Parcelle A 210	Favorable	
SAINTE MARIE	AU	Lotissement	Favorable	
SAINTE MARIE	AU0	Lotissement	Favorable	

SAINT PAUL	UA	Parcelle C 654	Favorable	
SAINT PAUL	UA	Parcelle C 1143	Favorable	
SAINT PAUL	UB	Parcelle B 802	Favorable	Présence d'une canalisation DN 100 F sur la partie sud de la parcelle.
SAINT PAUL	AU	Secteur Peyré	Favorable	
SAINT PAUL	UB	Parcelle B 894	Favorable	
SAINT PAUL	UB	Parcelle B 897	Favorable	Présence d'une canalisation DN 100 F sur la partie sud de la parcelle, à prendre en compte lors du dépôt de permis et de la construction.
SAINT PAUL	UB	Parcelle B 742	Favorable	Présence d'une canalisation DN 100 F sur la partie sud de la parcelle, à prendre en compte lors du dépôt de permis et de la construction.
SAINT PAUL	UB	Parcelle C 1233	Favorable	
THEBE	Ug	Parcelle A 638	Favorable	
THEBE	Ug	Parcelle A 273	Favorable	
THEBE	Ug	Parcelle A 501	Favorable	
THEBE	AU	Parcelle A 717	Réservé	Conduite DN 80 A traversant la parcelle, à prendre en compte lors du dépôt de permis et de la construction.
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle A 903	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle A 557	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle A 897	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle A 1142	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelles B 734 et 732	Favorable	

TIBIRAN-JAUNAC	AU	Parcelles B 350 et 666	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 735	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 736	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 738	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 739	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 740	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 452	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 720	Favorable	Alimentation depuis la rue du Moulidé jusqu'en limite du domaine public.
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 750	Favorable	Alimentation depuis la rue du Moulidé jusqu'en limite du domaine public.
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 270	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 552	Favorable	
TIBIRAN-JAUNAC	UB	Parcelle B 551	Favorable	
TROUBAT	AU	Parcelles 784, 785 et 786	Favorable	Présence d'une canalisation sur la partie sud de la parcelle, à prendre en compte lors du dépôt de permis et de la construction.
TROUBAT	UB	Parcelles A 201 et 212	Favorable	Présence d'une canalisation sur la parcelle A 212, à prendre en compte lors du dépôt des permis et des constructions.
TROUBAT	UA	Parcelle A 310	Favorable	
TROUBAT	UA	Parcelle A 310	Favorable	